

Petite ceinture ferroviaire : non au bétonnage dans le 19^e

*Pour protester contre le **bétonnage** de la Petite Ceinture dans le cadre de l'opération **Réinventer Paris** de la mairie de Paris, et pour expliquer les raisons de leur **boycott** du jury de cet appel à projets, les élu-es et militant-es écologistes appellent à un rassemblement le **mercredi 13 janvier 2016 à 16h** pour **planter un arbre fruitier** sur la parcelle Ourcq/Jaurès.*

Quelques semaines après la COP 21, l'entêtement à bétonner de la mairie de Paris est en contradiction avec les engagements d'Anne Hidalgo. En effet, en 2013, les écologistes avec les habitants ont obtenu de la Maire de Paris que l'ancienne ligne de chemin de fer soit transformée en un lieu de promenade et de détente sans retour des trains. Le conseil d'arrondissement du 19^e de décembre 2014 a par ailleurs adopté un vœu portant sur l'ouverture au public du tronçon situé entre la rue Petit et l'avenue de Flandre. Enfin, sous l'impulsion du groupe écologiste de Paris, l'engagement a été pris par le Conseil de Paris (lors [d'un vœu adopté en février 2015](#)) que « la petite ceinture ne soit pas construite, y compris sur les parties latérales non construites qui ont permis à la nature de se déployer » et qui font toute la richesse de ce paysage unique.

Or, dans le cadre de l'opération [« Réinventer Paris »](#), pilotée par l'Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, **une surlargeur verte plantée d'arbres (1300m²)**, située au 2 bis rue de l'Ourcq, est **promise au bétonnage**, en contradiction avec les engagements pris par la Ville et avec le choix des habitants.

Ce vendredi 15 janvier, le jury [« Réinventer Paris »](#) aura à se prononcer pour choisir entre 3 projets qui proposent tous de la construction sur cette parcelle, contrairement aux engagements répétés d'Anne Hidalgo au cours de la campagne municipale.

Les élu-es écologistes, respectueux de leurs engagements et opposé-es à toute construction sur la Petite Ceinture et ses surlargeurs, ont donc pris la décision de ne pas siéger au jury final et de participer le mercredi 13 janvier avec EELV 19^e à la plantation d'un arbre fruitier sur la parcelle concernée, située au 2 bis rue de l'Ourcq.

Le groupe écologiste et citoyen souhaite, par ce geste symbolique, **le retrait de cette parcelle de l'opération "réinventer Paris"** et la garantie de sa non constructibilité.

Pour Dan Lert, Président du groupe écologiste et citoyen du 19^e : *« La Petite Ceinture (PC) ne doit pas devenir le nouvel Eldorado des bétonneurs à Paris. La parcelle d'espace vert rue de l'Ourcq, partie intégrante de la PC, doit être retirée de l'appel à projets urbains de la Ville et être **classée en espace vert** pour éviter toute construction »* et d'ajouter *« il existe d'autres solutions pour implanter des hébergements que de bétonner un espace vert »*.

Ainsi pour Aurélie Solans, Conseillère de Paris, *« Il faut transformer la Petite Ceinture en promenade verte et en espace de respiration, **en concertation avec les habitants du quartier**. La Petite Ceinture, véritable corridor écologique, représente une occasion unique d'augmenter la part d'espaces verts à Paris »*.

Rendez-vous presse : Mercredi 13 janvier, 16h, à l'angle de la rue André Danjon et de l'avenue Jean Jaurès 75019 Paris.

Plus d'informations : <http://paris19.eelv.fr/petite-ceinture-ferroviaire-non-au-betonnage-dans-le-19e/>

Contact presse :

Dan Lert : 06 82 74 66 55 / dan.lert@paris.fr
vivremieuxdansle19.fr